



4 rue de Trévisse – 75009 PARIS

WWW.SNALC.FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

BONNET BLANC ET BLANC BONNET

Le SNALC-CSEN, a bien cru, à la lecture des propos du ministre de l'Education Nationale sur l'aménagement de la carte scolaire, que ces derniers étaient de ... madame ROYAL !

En proposant aux grandes villes et aux communautés d'agglomération « de participer à une redéfinition, à titre expérimental, des anciens secteurs, en ouvrant une possibilité d'affectation sur un territoire élargi regroupant deux ou trois établissements », Gilles de ROBIEN fait siennes, à moins que ce ne soit l'inverse, les propositions de la candidate du parti socialiste qui déclarait, lors de son discours du dimanche 11 février, que le redécoupage de la carte scolaire devait permettre aux familles d'avoir le choix entre plusieurs collèges.

S'il n'ignore pas que certains nantis, parfois les mêmes qui dénoncent le système, bénéficient de passe-droits pour leurs enfants, le SNALC-CSEN considère que ce phénomène « à la marge » s'amplifiera à l'avenir. **En outre, certains collégiens à proximité de leur collège de rattachement actuel s'en verront exclus et subiront, de fait, une sorte de « discrimination négative ».**

Le SNALC-CSEN demande au ministre de se concentrer, pour le temps qu'il lui reste à faire, sur la cause réelle de l'échec d'une Ecole publique incapable de remplir sa mission : le COLLEGE UNIQUE, qui depuis sa création en 1975, n'aura cessé d'engendrer les pires inégalités, de dévoyer la mission des professeurs et de créer les conditions de délabrement du tissu social, ciment de toute nation civilisée.

Paris le 14 février 2007

Contact: Annette Taffin 06 61 12 07 85